



Groupe de travail 4 « Santé »

Compte rendu

2^e réunion sous présidence de la Rhénanie-Palatinat

30.01.2024, Palais provincial, Arlon

TOP 1 Mot de bienvenue du Président du GT4, Henri LEWALLE

Le Président du GT4, Henri Lewalle, ainsi que le président du CESGR, Rudi Müller, souhaitent la nouvelle année et la bienvenue à tous les participants du GT4.

TOP 2 Tour de table

Les participants se présentent brièvement.

TOP 3 Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu du 7.09.2023

L'ordre du jour ainsi que le compte rendu du 7.09.2023 sont approuvés à l'unanimité.

TOP 4 Intervention de Madame Brigitte BOUTON, Inspectrice générale de l'AVIQ et Présidente du groupe de travail « Santé et questions sociales » du Sommet

Brigitte Bouton met notamment en évidence le système de soin très développé en Belgique ainsi que les best practices (bonnes pratiques) y liées.

(cf. document en annexe)

TOP 5 La convention transfrontalière sanitaire franco-allemande d'accueil des parturientes de Rhénanie à l'hôpital de Wissembourg négociée par l'Eurodistrict Pamina présentée par le Directeur du GECT, Patrice HARSTER, Président du GT1 du CESGR

Patrice Harster est excusé, d'où report de ce point à la prochaine séance.

TOP 6 Pour un Observatoire de la santé interrégionale en GR: la réunion sous présidence rhénane palatine du 10 octobre 2023, le sommet intermédiaire du 13 NOVEMBRE 2023, la négociation avec l'autorité française

Le projet COSAN avait jeté les bases de l'édification d'un Observatoire Interrégional de la Santé en GR. Le projet REMOCOSAN avait envisagé de s'atteler à sa mise en œuvre. Ce projet n'a pas été validé lors du premier appel à projets car la France s'est opposée à la gestion de cet objectif par les opérateurs du projet. La Rhénanie Palatinat a organisé une médiation avec les autorités françaises fin de l'année 2023. Il en est ressorti que la création de l'Observatoire de la Santé serait confiée au groupe santé du Sommet et que le projet REMOCOSAN devait retirer ce module du projet déposé.

Pour Ralf Engel, RP, l'Observatoire Interrégional de la santé constitue un projet essentiel pour toutes les régions qui composent la GR. Sabine Kratz, RP, souligne que lors du Sommet intermédiaire GR à Tawerne le 13.11.2023, Malu Dreyer, ancienne ministre de la santé RP et présidente de la Rhénanie Palatinat et de la Grande Région, a invité tous ses collègues à prendre position par rapport à la création d'un Observatoire Interrégional de la Santé en GR. C'est à l'unanimité des autorités du Sommet de la GR qu'il a été convenu de créer un Observatoire Interrégional de la santé en GR. Comme le souligne Brigitte Bouton, présidente du GT Santé du Sommet, ce groupe de travail mettra tout en œuvre pour créer cet Observatoire. Elle envisage d'organiser un Workshop pour définir la démarche au départ des travaux réalisés dans le cadre du projet COSAN.

Lors des échanges sur ce point, Henri Lewalle souligne qu'il faudra réfléchir à la structure de financement de cet Observatoire.

Enfin Brigitte Bouton et Henri Lewalle déclarent conjointement que le GT4 Santé du CESGR et le GT Santé du Sommet vont collaborer à la mise en œuvre de cette structure.

TOP 7 Les enseignements du Forum Santé à Luxembourg par Marc HASTERT, secrétaire général de l'Association européenne des directeurs d'hôpitaux
(cf. document en annexe)

Selon Marc Hastert, ce forum Healthcare Week Luxembourg, était un net succès et il sera réitéré le 1.10.2024 – 3.10.2024, 3 jours, en coopération avec l'uni.lu. Toutefois, il faudrait avoir plus d'acteurs de la GR et non pas se concentrer trop sur le LU.

Henri Lewalle remercie Hastert d'avoir associé le CESGR aux travaux de ce forum.

TOP 8 Etat d'avancement des travaux du CESER des Hauts de France sur la coopération sanitaire transfrontalière franco-belge par Jean-Pierre BULTEZ, secrétaire de la commission du CESER des Hauts de France, en collaboration avec Claire LEFRANC VAN RYSEL Présidente de la Commission et Patricia CLEMENT, Chargée de mission au CESER

(cf. document en annexe)

Jean-Pierre Bultez présente le rapport réalisé par le CESER des Hauts de France sur la coopération sanitaire franco-belge qui repose sur l'accord-cadre de coopération sanitaire franco-belge signé le 1.06.2005 et les sept ZOAST qui maillent l'ensemble de l'espace frontalier franco-belge. Ces sept dispositifs améliorent incontestablement, l'accès aux soins transfrontaliers des résidents de l'espace frontalier en levant les obstacles juridiques, administratifs et financiers. Ils sont uniques dans l'UE et constituent un modèle.

Pourtant, certains cherchent à critiquer ces avancées européennes incontestables en matière d'accessibilité aux soins, de mutualisation de l'offre de réponses aux pénuries des professionnels de santé et à la carence des systèmes de santé.

A cet égard la convention d'aide médicale urgente signée le 20.02.2007 et mise en œuvre en 2009, répond incontestablement à la réduction de l'intervalle médicale libre dans certains territoires de l'espace frontalier franco-belge. La prise en charge en première intention par le SMUR de Mont-Saint-Martin sur les communes belges d'Aubange et de Mousson constitue une réalisation de premier plan pour secourir les patients.

Enfin, la prise en charge des personnes handicapées françaises dans les établissements belges, quasi essentiellement en Wallonie, constitue un autre axe très important de cette coopération transfrontalière en santé franco-belge. Grâce à cette offre sur le territoire belge, des personnes handicapées qui ne trouvent pas de place dans les établissements français ont la possibilité d'être prises en charge en Wallonie. Un accord-cadre de coopération a été signé fin décembre 2011 entre la France et la Wallonie. Pourtant Mme Cuzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées en France, a déposé un moratoire en janvier 2021 qui empêche les personnes handicapées françaises à séjourner dans des établissements wallons. C'est une mesure qui pose de graves difficultés aux personnes handicapées françaises et leurs associations représentatives remettent en question ce moratoire. Quant aux établissements wallons, ils sont aussi impactés car certains avaient fait des investissements qui se révèlent inutiles.

Le CESER est à l'écoute des représentants de la société civile en ce domaine. Il doit attendre l'installation des nouveaux CESER (élections prochaines) pour orienter ses travaux en ce domaine. Un premier rapport a été rédigé, il conviendra de définir la suite à donner à cette démarche très intéressante pour les patients, les systèmes de santé, les personnes handicapées et les établissements de prise en charge.

Lors d'un échange fécond il apparaît :

- Que le CESER participera aux travaux du CESGR et le tiendra informé de ses avancées en matière de coopération transfrontalière en santé et dans le domaine médico-social.
- Que l'AVIQ prendra contact avec le CESER car elle n'a pas été auditionnée dans le cadre de ces travaux
- Que la démarche entreprise par le CESER des Hauts de France devrait être envisagée dans les autres CES des composantes de la GR. A cet égard, Henri Lewalle lance un appel aux représentants des différents CES de la GR pour qu'ils effectuent un travail similaire en matière de santé transfrontalière dans leur CES.

TOP 9 Calendrier

Prochain GT4 :

18.06.2024, 10h00 - 13h00, Palais provincial, Arlon, et REMOCOSAN l'après-midi.

Healthcare Week Luxembourg 2024: 1.10.2024 – 3.10.2024, 3 jours

TOP 10 Divers

Avant de clôturer la réunion, le Président du GT4, Henri Lewalle, remercie tous les participants et particulièrement Christiane Weidenhaupt pour son travail au Secrétariat du CESGR.

La liste des participants se trouve auprès du Secrétariat du CESGR.